

6. **L'ancêtre Joseph Petit sieur Bruneau.**—L'un des principaux soldats-colons arrivés à Nicolet avec Laubia, en 1669, est le sergent Joseph Petit dit Bruneau, ancêtre de Mgr. J. S.-H. Brunault, évêque de Nicolet. Le seigneur Laubia lui assigna une terre de 4 arpents de front sur une profondeur indéterminée. ⁽¹⁾ Les concessions ordinaires avaient trois arpents de front. On concédait quatre arpents ou davantage aux officiers les plus méritoires. Le pionnier, qui était âgé de 24 ans et célibataire comme tous ses compagnons, se mit à l'œuvre avec un courage digne d'éloges. Cinq ans après, époque où il vendit cette terre à Louis Lavallée (21 octobre 1674), il avait défriché sept arpents de terre, bâti une maison confortable de 27 x 17 pieds et une grange de 30 x 20 pieds, les deux bâties "closes de pieux," dit l'acte, c'est-à-dire, entourées d'un fort pour sa protection contre les Iroquois, dont les incursions étaient toujours à redouter. Sept arpents défrichés en cinq ans, vu les moyens restreints à sa disposition, constituaient un travail difficile à surpasser en ces temps primitifs. La plupart des autres lots étaient bien moins avancés.

On ne constate plus la présence du sieur Bruneau à Nicolet après 1674.⁽²⁾ L'année suivante, il se marie à Trois-Rivières avec M.-Madeleine Chesnay, et tous ses enfants y sont baptisés jusqu'en 1695. D'après l'histoire des Ursulines des Trois-Rivières, (Vol. I, p. 115), il y tenait une maison de commerce en 1678, et, en 1683, on le voit organiser une expédition à la Baie d'Hudson, pour le commerce des fourrures, en société avec M. M. de la Chesnaye, Gitton, et la dame veuve Sorel. (Bulletin des Recherches Historiques, Juillet 1919 p. 194.)

(1) L'acte du 21 octobre 1674 dit : " Bornée au N.-E. par le chenail de la rivière de Nicolet, en montant à Jean Joubert, en descendant à André Marsille. " Ces données pourront permettre, moyennant des recherches ultérieures, à en déterminer l'emplacement précis.

(2) Cependant, Joseph Petit de Bruneau vend à Antoine Boimond dit La Rose, une terre sur la rivière Cassin, de 4 arp. de front sur sa profondeur donnée par le Sr Cassin avec maison et grange, 4 sept. 1678 — (Ancien N^o 308).